



Paris, le 23 mai 2013

Sébastien SIHR
Secrétaire Général

A

Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Le 6 mai dernier, des policiers se sont présentés à l'école Gustave Courbet de Nîmes (Gard) afin de conduire deux enfants, âgés de 4 et 6 ans, au centre de rétention administrative où était retenue leur mère dans l'attente de son expulsion.

Bien qu'ayant échoué, l'intervention a suscité une grande émotion dans la communauté éducative. Pour l'organisation syndicale que nous représentons, comme pour tous les enseignants, ces pratiques sont inacceptables. L'école doit rester un espace protégé où les enfants sont en sécurité et où les parents ne craignent pas d'être arrêtés. Le droit à l'éducation doit prévaloir pour tous les enfants, quelque soit la situation de leurs parents au regard du droit au séjour des étrangers sur le territoire national.

Nous ne voulons voir dans cet événement que l'initiative malheureuse d'un préfet. Nous vous demandons néanmoins d'intervenir auprès du Ministre de l'Intérieur, afin que toutes les dispositions soient prises pour que de telles situations ne se reproduisent pas.

Assurés de votre attachement aux valeurs portées par la Convention internationale relative aux droits des enfants, nous vous prions de croire Monsieur le Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Sébastien SIHR